En Flèche

N°313 / JUIN 2023 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.ville-lafleche.fr

DOSSIER / VIE MUNICIPALE > P 9

À MI-MANDAT

© PHILIPPE NOISETTE

ÉDITO

© PHILIPPE NOISETTE

NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE
n.grelet@cc-paysflechois.fr

Ce numéro du magazine En Flèche est l'occasion de revenir sur le chemin parcouru depuis trois ans au service des Fléchois. Notre feuille de route pour les trois années à venir vous sera présentée dans les prochaines semaines, à l'occasion de réunions publiques auxquelles je vous invite à participer nombreux.

Les engagements pris en 2020, les projets d'ores et déjà réalisés et ceux qui restent à concrétiser désormais, voient le jour grâce à la mobilisation au quotidien et à l'implication des agents de la Ville. Des femmes et des hommes engagés et compétents, dont je veux saluer ici le professionnalisme au service de la communauté. Cet engagement les honore.

Nos remerciements les plus chaleureux vont également à vous tous, qui assurez du lien, pour faire de La Flèche cette ville dont nous sommes fiers, où il fait bon vivre et où la solidarité est une valeur partagée, cultivée, préservée. Je pense particulièrement aux bénévoles, engagés dans les très nombreuses associations qui font la richesse de notre ville.

DANS CE NUMÉRO / JUIN 2023

FOCUS / P.3 : DE NOUVEAUX LOGEMENTS - **ACTUALITÉS / P.4 À 7 :** RÉDUIRE LA VITESSE **> P.4** - UNE NOUVELLE FRESQUE **> P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8 :** LE BON NUMÉRO - **DOSSIER / P.9 À 12 :** À MI-MANDAT - **PORTRAIT / P.13 :** GÉRALDINE TESSIER - **LOISIRS / P.14 À P.17 :** LA FÊTE DU RUGBY **> P.14** - RÉGIONAL DE PÉTANQUE **> P.15** - **RETOUR SUR / P.17** - **TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**

DOSSIER / P.9 À 12
À MI-MANDAT

© PHILIPPE NOISETTE

FOCUS / P.3
DE NOUVEAUX LOGEMENTS

ÉCLAIRAGE / P.8
LE BON NUMÉRO

© ADOBE STOCK

PORTRAIT / P.13
GÉRALDINE TESSIER

© PHILIPPE NOISETTE

VILLE DE LA FLÈCHE

Publication mensuelle de la Ville de La Flèche
Codirection de la publication : Nadine Grelet-Certenais et Carine Ménage / **Rédactrice en chef :** Nathalie Braud. **Journaliste :** Corinne Deniel-Picard.
Conception : dynamo+. **Mise en pages :** Angéline Peltier / **Impression : LOIRE impression**-SAUMUR (49) / **Dépôt légal :** juin 2023. Numéro imprimé à 9 300 exemplaires / **Distribution :** La Poste / **Crédits photos :** service Communication sauf mention contraire.
Contacter la rédaction ou signaler un problème de distribution : 02 43 48 53 70, communication@ville-lafleche.fr

© BRUNEAU PHOTOS

AMÉNAGEMENT / URBANISME

De nouveaux LOGEMENTS

La Ville a lancé un appel à projets pour l'aménagement du secteur de l'ancienne piscine. À terme, Les Jardins de la Varenne accueilleront des logements et des services publics.

Favoriser la construction de logements : un enjeu pour l'attractivité de La Flèche

Après l'îlot des Capucins, la municipalité a de nouveau opté pour l'appel à projets afin de sélectionner le meilleur candidat pour l'aménagement d'un secteur privilégié, celui de l'ancienne piscine. Situé en entrée de ville et baptisé Les Jardins de la Varenne, cet espace représente une surface de 13 555 m² comprenant l'ancienne piscine, l'espace culturel et sportif Montréal, les locaux de l'ancien office de tourisme, aujourd'hui occupés par l'Espace multimédia du Pays fléchois, une zone de stationnement et le parc paysager occupé par le rucher municipal.

Le logement, enjeu d'avenir

L'aménagement des Jardins de la Varenne s'inscrit dans la politique menée par la Ville en faveur du logement, privé ou public. « *Plusieurs projets sont en effet actuellement sur les rails, aux Capucins, à Champ Baudry, boulevard Latouche… Un enjeu essentiel pour continuer à accueillir des cadres, des familles et des actifs sur le territoire* », rappelle la maire, Nadine Grelet-Certenais.

L'objectif de cet appel à projets : faire émerger un programme immobilier aux caractéristiques précises. En effet, les bâtiments ne devront pas dépasser 13 mètres de hauteur, soit l'équivalent d'un rez-de-chaussée plus deux étages et terrasse en retrait. De plus, toute surface commerciale est exclue en rez-de-chaussée, pour ne pas déséquilibrer l'offre du centre-ville. En revanche, des espaces seront réservés à des services publics.

Un jardin public

Bien entendu, la Ville garde la main sur la qualité du projet, notamment dans ses aspects environnementaux et architecturaux. « *En effet le candidat qui sera retenu devra préserver les arbres existants, la trame arbustive et végétale mais aussi créer un jardin public sur ce site emprunté par les Fléchois et usagers du centre-ville* », précise Nicolas Chauvin, maire adjoint en charge de l'Urbanisme durable.
Côté calendrier, la Ville auditionnera les trois candidats présentant les projets les plus intéressants avant l'été. À l'issue de cette consultation, le terrain sera vendu à l'aménageur retenu.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE / POLICE MUNICIPALE

Réduire LA VITESSE

© ADOBE STOCK

Désormais équipée de jumelles, la Police municipale est en capacité de procéder à des contrôles de vitesse sur les axes routiers.

Pour inciter les automobilistes à lever le pied de la pédale d'accélérateur, la Ville vient de faire l'acquisition de jumelles de contrôle de vitesse. « *Nous étions régulièrement alertés par des habitants nous signalant des vitesses excessives, notamment aux entrées de la ville* », explique Michel Langlois, maire adjoint chargé de la Tranquillité publique.
Aux actions de prévention organisées en direction de différents publics (lire l'encadré), s'ajouteront désormais des opérations de contrôles, chaque semaine, sur différents axes de la ville, « *y compris des zones 30* », précise l'élu.
« *La Ville ne s'inscrit pas dans un objectif de verbalisation à tout crin,* ajoute-t-il. *Cependant il est important d'être présent sur les secteurs les plus accidentogènes.* » Les opérations de contrôles seront d'ailleurs annoncées en amont. « *Une question de pédagogie pour inciter les automobilistes à faire preuve de vigilance* », estime Nicolas Gourdon, responsable de la Police municipale.

Un point en moins

Aux jumelles de contrôle de vitesse s'ajoute par ailleurs un éthylotest électronique. « *Lorsqu'un automobiliste est arrêté en raison d'une vitesse excessive, nous devons contrôler ses papiers mais aussi vérifier son taux d'alcoolémie* », précise Nicolas Gourdon.
Côté verbalisation, le tarif s'élève à 135 euros pour un dépassement de moins de 20km/heure, en agglomération, auxquels s'ajoute le retrait d'un point sur le permis.
« *Les sommes récoltées ne vont pas dans les caisses de la Ville mais alimentent un fonds géré par l'État* », rappelle Stéphane Ménard, directeur général adjoint des services de la Ville et de la Communauté de communes, en charge des Ressources et de la modernisation de l'action publique. Ce fonds est réparti entre les communes, selon leur taille, pour financer les déplacements doux, des travaux de voirie, d'éclairage ou des aménagements de sécurité.
Au cours des cinq dernières années, la Ville a perçu en moyenne 31 000 euros par an.

La prévention d'abord

La Police municipale organise régulièrement des opérations de prévention en direction de différents publics : les retraités adhérents du pôle seniors, les collégiens et lycéens, les jeunes de l'IME du Val de Loir…
Les radars pédagogiques incitent également les automobilistes à la prudence, en centre-ville comme dans les quartiers. Les données qu'ils recueillent permettront de cibler les axes où seront organisés les contrôles de vitesse.

DÉPLACEMENTS / ASSOCIATION

Assurer à DEUX ROUES

La vélo-école de Cyclopédie propose une formation pour apprendre à se déplacer à deux roues en toute sécurité.

Créée en 2018, la vélo-école accueille en majorité des jeunes femmes réfugiées, adressées à Cyclopédie par les associations caritatives. À l'image de Kaïda, jeune marocaine, qui n'avait jamais appris à faire du vélo. Aujourd'hui, après une formation d'une vingtaine d'heures, elle est autonome dans ses déplacements « *et a même trouvé un travail* », se réjouit Gildas Viau, président de l'association et éducateur en mobilité vélo.

Remise en selle

Ouvertes à tous les publics, les séances se déroulent deux fois par semaine à La Monnerie, les mardi et samedi matins. « *Nous commençons avec la draisienne pour apprendre à garder l'équilibre, puis la progression se fait au rythme de chacun, jusqu'à être en mesure de s'intégrer dans la circulation* », détaille Gildas Viau.

Au programme également, un apprentissage des rudiments de la mécanique : « *Comment changer une chambre à air, démonter et remonter une roue, remplacer des patins de freins…* » Autant de connaissances pratiques que chacun peut également apprendre auprès des bénévoles, chaque mercredi au Cycl'Atelier.

Les bénévoles de l'association accueillent le public au Cycl'Atelier.

Cyclopédie vend à petits prix des vélos d'occasion enfants et adultes remis en état, provenant de dons de particuliers.

Cyclopédie a également mis sur pied un programme pour aider les personnes anxieuses à reprendre confiance en elles. « *Une remise en selle de quelques heures après un check-up de leur vélo, indispensable pour surmonter son appréhension* ».

RENSEIGNEMENT AU CYCL'ATELIER, ANCIENS ABATTOIRS, CHAQUE MERCREDI DE 15H À 19H OU AU 06 41 19 19 30.

Le chiffre

3000

3 000 kilos, soit la quantité de terre battue nécessaire pour la réfection des trois terrains de tennis du parc des Carmes, réalisée au début du mois de mai. À noter que l'Open des Carmes organisé par le Tennis club fléchois s'y tiendra du 15 juin au 2 juillet.

EN BREF

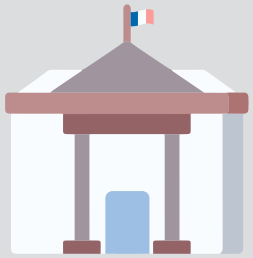

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra lundi 26 juin à 19h à l'hôtel de ville.

Appel du 18 juin

La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin se tiendra au monument aux Morts, promenade Foch, dimanche 18 juin à 11h.

Maisons fleuries

Les inscriptions pour le concours 2023 des maisons fleuries sont ouvertes jusqu'au 23 juin, pour un passage du jury au mois de juillet. Comme l'an dernier, il est possible de candidater pour la catégorie « fleurissement en pied de mur ». Disponible à l'hôtel de ville, le coupon d'inscription est à retourner au service des Relations extérieures. Renseignements : 02 43 48 53 56.

Appel à candidatures

Le Carroi lance un appel à candidatures pour son salon d'automne qui se déroulera du 11 au 26 novembre, à la Halle-au-Blé. Peintre, photographe, sculpteur ou plasticien sont invités à candidater pour exposer leurs œuvres. Renseignements : 02 43 94 08 99. www.lecarroi.org

ENFANCE / ACCUEIL D'URGENCE

Un lieu SÉCURISANT

La maison d'enfants Claude Lespagnol accueille six enfants en situation de danger, dont le maintien au domicile des parents ne peut plus être assuré.

Les meubles sont de qualité, les teintes des murs douces et colorées, la cuisine évoque un cadre familial. Nous sommes dans la maison de l'enfance Claude Lespagnol, rue de la Magdeleine, gérée par l'Acadea dans le cadre des missions confiées par le Département au titre de la protection de l'enfance.
Après plusieurs mois de travaux pour transformer l'ancien siège social de l'association, aujourd'hui zone de La Jalêtre, six enfants y sont accueillis. Âgés de 3 à 13 ans, ils sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire qui veille à créer un cadre de vie sécurisant et accueillant.

Chaque enfant dispose de sa propre chambre.

L'Acadea gère plusieurs établissements en Sarthe, spécialisés dans l'accompagnement d'enfants en situation de danger et d'adultes atteints de maladie mentale.

Espace de rencontre
Dans cette maison de 230 m², chacun dispose de sa propre chambre, tous partagent un coin télé, un espace de jeux, une cuisine, une salle de repas et un jardin sécurisé. « *Ici règne un esprit chaleureux et sécurisant pour les enfants* », estime Philippe Salmon, directeur général de l'Acadea.

La structure abrite également un espace de rencontre pour la famille et l'enfant, sous le contrôle et en la présence d'un professionnel. Scolarisés dans les établissements scolaires fléchois, les enfants sont accueillis à titre temporaire, le temps de trouver une orientation adaptée à leur situation et à leur famille.

Le chiffre

10 000

10 000 plantes ont été cultivées dans les serres municipales pour le fleurissement estival de la ville (hors sol et massifs) 205 balconnières et jardinières ainsi que 123 suspensions ont été installées au cours du mois de mai.

© PHILIPPE NOISETTE

EN BREF

Services civiques
Unis Cité recrute dix-huit volontaires de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) pour un service civique de huit mois. Renseignements : 06 98 25 52 49, etouchard@uniscite.fr

Recyclage des mégots
La Communauté de communes du Pays fléchois a installé quarante cendriers en forme de poteaux sur le territoire, dont quatorze à La Flèche. Les mégots collectés seront recyclés et transformés en panneaux d'information.

L'été pour les enfants et les jeunes
Les inscriptions aux accueils de loisirs du Pays fléchois, aux séjours enfants, au club ados comme aux sorties et séjours ados sont ouvertes à l'accueil de la direction Services aux familles de l'hôtel de ville (à partir du 7 juin pour les activités ados). Il est également possible de s'inscrire en ligne sur l'Espace famille, accessible depuis le site internet de la Ville, www.ville-lafleche.fr.

CULTURE / STREET ART

Une nouvelle FRESQUE

Le parcours de street art en centre-ville s'est enrichi d'une nouvelle fresque signée de l'artiste Russ. À découvrir rue Lyonnaise.

La météo capricieuse du début du mois de mai n'a pas empêché la réalisation d'une nouvelle fresque en centre-ville. Située rue Lyonnaise, à l'angle de la rue Grollier, elle est l'œuvre de l'artiste Russ.
Après Pablito Zago pour le mur de la bibliothèque, Dupin et Duclos pour celui de l'espace Montréal et Wen 2 pour le pignon de la résidence autonomie des Carmes, la Ville a choisi un artiste s'inscrivant dans une approche artistique différente. « *Nous trouvons plus intéressant de donner à voir des styles diversifiés* », confirme Carine Ménage, maire adjointe chargée de la Culture.

Un nouvel univers

Sur cette surface d'une centaine de mètres carrés, Russ laisse la part belle à l'imagination de chacun. « *C'est une invitation à entrer dans mon univers*, explique-t-il. *Je m'intéresse au vivant, à la biologie, à la physique quantique… J'évoque l'énergie, la question du temps qui passe, les mutations…* » Quelques éléments figuratifs adressent toutefois un clin d'œil à La Flèche : la chapelle Notre-Dame des Vertus réinterprétée et un fûtreau, bateau traditionnel à fond plat. De petits personnages, pour l'échelle et la présence humaine, complètent cette œuvre grand format.

Une nouvelle fresque pour compléter le parcours artistique dans l'espace public.

Intrigués par le dessin, les passants ont été nombreux à interroger l'artiste pendant son travail. « *J'aime questionner les gens sur ce qu'ils ressentent et imaginent*, explique Russ. *C'est aussi très inspirant pour mon travail.* » Comme ce jeune homme qui y voit le début d'un monde parallèle au nôtre, ou celui-ci prêt à surfer sur une vague géante…
Originaire de Lyon et aujourd'hui installé en Sologne, Russ a réalisé de nombreuses autres fresques, en France mais aussi au Portugal, en Suisse, aux Pays-Bas, en Irlande… Après La Flèche, c'est peut-être à Lorient qu'il installera son prochain échafaudage pour peindre un immeuble de… dix étages.

Le chiffre

8000

Chaque année, la Ville consacre un budget de 8 000 euros à la création d'une nouvelle fresque, après accord de l'architecte des Bâtiments de France. « *Nous allons poursuivre ce parcours artistique avec l'objectif de réaliser une fresque chaque année* », dévoile la maire adjointe chargée de la Culture. Le plus difficile ? Sélectionner un mur répondant aux contraintes artistiques et architecturales.

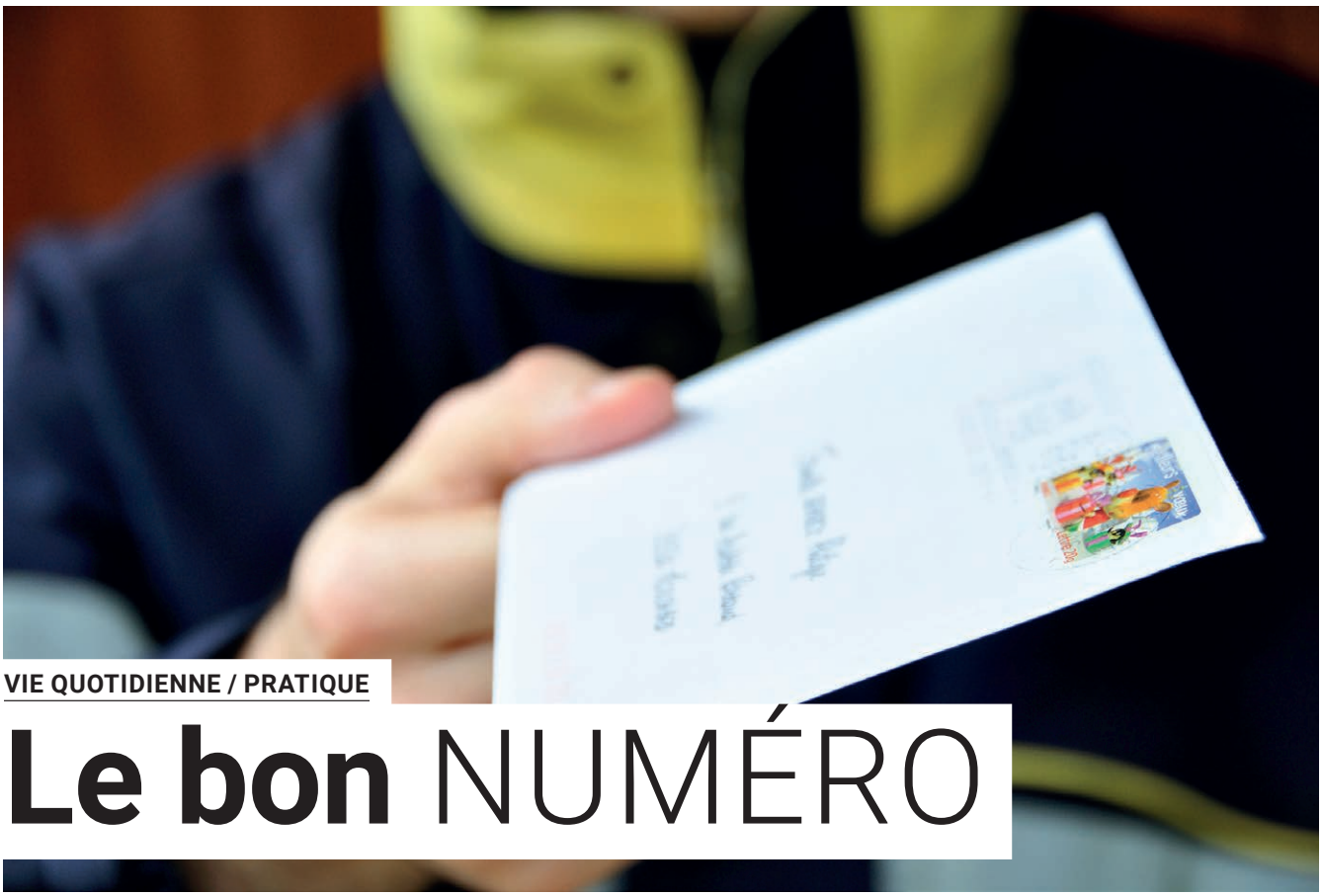

VIE QUOTIDIENNE / PRATIQUE

Le bon NUMÉRO

© ADOBE STOCK

Chaque habitation doit disposer d'une adresse individuelle correspondant à des normes nationales. Indispensable pour les services de secours comme pour les livraisons.

Qu'est-ce qu'une adresse individuelle normée ?
Il s'agit d'une adresse comprenant un numéro, un éventuel indice de répétition comme bis ou ter, le type de voie (rue, allée…) et son nom. Par exemple : 34 bis rue de Saint-Germain. À noter : le lieu-dit peut toutefois être mentionné sur les courrier, en troisième ligne.
« *Depuis 2011, avec une accélération en 2016 dans le cadre du déploiement de la fibre, il est apparu que de nombreuses habitations n'avaient pas d'adresse normée, notamment dans les lieux-dits*, explique Aurélie Gobin, responsable du service d'Information géographique de la Ville. *Or cela rendait impossible le raccordement de leur domicile.* »
La Ville a donc entrepris cette mise aux normes, obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Puis-je choisir mon numéro ?
Il est interdit de s'attribuer soi-même un numéro. Dans le cadre d'une construction neuve, il est automatiquement attribué à la délivrance du permis de construire par les services de la Ville.
Concernant des habitations existantes, deux cas de figure sont possibles. En ville, les numéros sont continus, côté pair et impair. En zone rurale, la numérotation est métrique par rapport au début de la rue, les côtés pair et impair étant respectés.

Pourquoi est-ce important ?
Une adresse normée garantit une géolocalisation précise et donc le bon acheminement d'une livraison par exemple. Mais aussi une intervention rapide des secours si besoin.

Quelles démarches dois-je accomplir ?
Une fois l'adresse normée, le propriétaire doit informer l'administration publique via le site service-public.fr. Cette démarche permet d'informer différents organismes via un seul site : les impôts, la sécurité sociale…
La Ville quant à elle les met chaque semaine à jour sur un site internet national dédié. Il convient ensuite de fixer la plaque portant le numéro, fournie par la Ville, sur la façade, .

POUR VÉRIFIER OU CONNAÎTRE SA NOUVELLE ADRESSE : ADRESSE.DATA.GOUV.FR

Le chiffre

6800

La Flèche compte actuellement plus de 6 800 adresses. La Ville réalise une mise à jour chaque semaine pour tenir compte des nouvelles constructions et des habitations dans les lieux-dits.

VIE MUNICIPALE

À MI-MANDAT

Élue en mars 2020 mais installée deux mois plus tard en raison de la crise sanitaire, l'équipe municipale vient de passer trois années aux commandes de la ville. À mi-mandat, la maire, Nadine Grelet-Certenais en dresse un bilan et trace des perspectives pour la suite.

Comment avez-vous abordé la première moitié de votre mandat ?

Nous avons été élus pour un mandat de transition, avec de nouvelles énergies et sur un programme ambitieux, plébiscité par nos ...

© PHILIPPE NOISETTE

« Citoyenneté, vivre ensemble, solidarité, égalité restent la colonne vertébrale de notre action. »

© PHILIPPE NOISETTE

... concitoyens... Et le lendemain, nous étions confinés ! Crise Covid, retour de la guerre en Europe, inflation... : les crises n'épargnent personne depuis trois ans. Nos certitudes, notre rapport aux autres, à la vie, au travail ont été profondément bouleversés. Toutes ces mutations soudaines ont des conséquences auxquelles s'ajoutent, pour les collectivités, de lourdes contraintes budgétaires. Pourquoi rappeler ce contexte particulier ? Pour donner un aperçu des difficultés auxquelles est confrontée aujourd'hui toute gouvernance en charge d'assumer la gestion d'une collectivité. Dans ces conditions, notre programme a inévitablement été malmené : des projets ont pris du retard, d'autres doivent être repensés. Néanmoins le cap est maintenu, beaucoup ...

© PHILIPPE NOISETTE

Dans le centre-ville, de nouveaux commerces se sont installés et contribuent à l'attractivité de La Flèche.

© PHILIPPE NOISETTE

Le cinéma municipal, locomotive commerciale pour La Flèche et son territoire, a reçu une récompense prestigieuse pour sa qualité architecturale.

© DR

... d'engagements ont d'ores et déjà été tenus et nombre d'innovations ou d'adaptations ont été réalisées.
Les fondations de notre engagement - qui perpétue l'héritage de la politique portée par Guy-Michel Chauveau pendant trente ans - nos valeurs, sont quant à elles intactes : citoyenneté, vivre ensemble, solidarité, respect de l'environnement restent la colonne vertébrale de notre action. Ce mi-mandat marque donc ainsi une énergie nouvelle, redoublée, pour moi comme pour l'ensemble des élus de la majorité.

Quelles ont été les priorités de ces trois premières années ?
Il nous a fallu être sur tous les fronts : celui de la gestion, en première ligne, de la crise sanitaire bien entendu, et celui, crucial, du maintien de nos services publics de proximité.
Sur le plan des investissements, nous nous sommes pleinement engagés dans le programme Action Cœur de Ville, pour revitaliser les commerces et la vie économique, pour impulser une politique volontariste en matière de construction et de réhabilitation de logements qui réponde aux besoins de tous.
Malgré le contexte, nous mettons un point d'honneur à soutenir et accompagner ce qui fait la richesse de la Flèche : l'ambition de sa politique culturelle, le dynamisme de son tissu associatif - autant sur le sport que sur la solidarité -, les politiques publiques de cohésion sociale et de solidarité pour répondre aux besoins croissants et aux attentes légitimes des Fléchois.
Si nous sommes très conscients de l'ampleur de ce qui reste à accomplir, notre politique porte ses fruits : La Flèche est d'ailleurs cette année la seule commune de la Sarthe qui gagne de nouveaux habitants. Cela est un bon indicateur de cette qualité de vie que nous tenons à préserver.

De grands projets doivent être échelonnés, comme le réaménagement de Port-Luneau par exemple.
Le réaménagement de Port-Luneau est un sujet qui demeure central dans notre projet pour le développement de la ville, pour lequel nous allons être très prochainement en mesure de lancer la maîtrise d'œuvre et qui va permettre de créer une nouvelle porte d'entrée vers le centre-ville.
Nous souhaitons que la première phase de notre projet - la création de cette longue promenade entièrement renaturée - puisse voir le jour avant 2026. C'est bien entendu un ...

La création de logements, un enjeu pour le développement de la ville. Ici, le projet des Capucins.

© PHILIPPE NOISETTE

L'aménagement de Port-Luneau, projet phare du mandat, a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants et les commerçants.

« Le réaménagement de Port-Luneau est un sujet qui demeure central dans notre projet. »

... projet que nous avons dû réinterroger, re phaser, pour prendre en considération les contraintes à la fois techniques mais surtout financières qui nous sont imposées. Pour rappel, nous nous sommes engagés en 2020 à faire preuve de la plus grande responsabilité budgétaire, en désendettant la ville et en n'augmentant pas les impôts des Fléchois : cet engagement est tenu. Ce nouveau Port-Luneau, qui a fait l'objet d'une vaste consultation avec les habitants, verra le jour : les Fléchois et nos visiteurs ont droit au beau et au durable.

Vous avez évoqué la concertation autour de Port-Luneau. La démocratie participative est l'un des marqueurs de votre mandat.

C'est un engagement de campagne, que nous avons pu mettre en œuvre dès que la situation sanitaire l'a permis. À travers les deux premiers budgets participatifs par exemple, les Fléchois ont eu l'occasion de faire entendre leur voix, leur expertise d'usage et de participer à la réflexion collective. Ces échanges sont précieux et nous poursuivrons, sous des formes nouvelles, d'autres démarches de démocratie participative pour associer le plus étroitement possible les Fléchois au processus de décision politique. Cette intelligence collective, porteuse de sens et de lien social, est essentielle.

La protection de la biodiversité, particulièrement illustrée à La Monnerie.

© PHILIPPE NOISETTE

Quelles perspectives tracez-vous pour la deuxième partie du mandat ?

Les projets et les réalisations de la Ville depuis le début du mandat sont consultables sur nos sites Internet et dans nos diverses publications. Nous organiserons très prochainement des réunions publiques pour présenter notre feuille de route aux Fléchois pour les trois années à venir. Mais dans nos priorités figure bien entendu la nécessaire transition écologique déjà entamée avec l'isolation des bâtiments les plus énergivores, l'installation de panneaux photovoltaïques, le renouvellement de l'éclairage public... Le développement durable, la préservation de la biodiversité et la diminution de notre impact sur l'environnement sont au cœur de toutes nos actions. Notre objectif est que la Flèche demeure cette ville dynamique et solidaire dont nous sommes fiers et où il fait bon vivre.

Deux abri-vélos ont été installés à la gare routière et au centre-ville pour encourager les déplacements doux.

© PHILIPPE NOISETTE

La démocratie participative a pris une forme concrète avec des ateliers, des concertations et deux budgets participatifs.

« À travers les deux premiers budgets participatifs, les Fléchois ont eu l'occasion de faire entendre leur voix. »

1969
Naissance au Mans

1988
Installation à La Flèche

2011
Première licence de tir à l'arc

2015
Obtention du diplôme d'entraîneur 1 fédéral de tir à l'arc

2018
Capitaine de la compagnie

SPORT / GÉRALDINE TESSIER

Bienveillante CAPITAINE

La compagnie d'Arc compte cinquante-trois archers, à partir de 10 ans. Depuis cinq ans, Géraldine Tessier en est la capitaine.

© PHILIPPE NOISETTE

Dans le travail comme dans ses loisirs, Géraldine Tessier cultive la précision. Côté cour, « *je suis métreur dans une entreprise de maçonnerie fléchoise*, explique-t-elle. *Je réponds à des dossiers d'appel d'offre, en neuf ou en réhabilitation, pour des clients privés comme pour des collectivités, après avoir établi les devis quantitatifs et estimatifs des travaux à réaliser.* »

Côté jardin, la jeune femme est capitaine de la compagnie de tir à l'arc de La Flèche. Le tout cumulé donne un emploi du temps bien rempli entre le travail, les proches et la famille des archers. Qu'importe, la générosité fait visiblement partie de son ADN : « *C'est important pour moi de donner aux autres, de faire en sorte que tout se passe bien pour tout le monde* », assure-t-elle.

Respect mutuel

Capitaine de la compagnie d'Arc depuis cinq ans, Géraldine Tessier a découvert le tir à l'arc grâce à l'un de ses fils. « *J'étais très intriguée par ce sport, jusqu'au jour où je me suis autorisée à essayer.* » Et à ressentir un véritable coup de cœur, toujours intact : « *J'ai immédiatement aimé le fait de devoir me poser, me concentrer, me recentrer. J'ai une tendance à être assez stressée et le tir à l'arc m'apporte un équilibre.* »

Au-delà de ces bénéfices, Géraldine Tessier évoque aussi l'ambiance au sein de la compagnie : « *C'est certes un sport individuel mais il y a une véritable solidarité entre les archers, un respect mutuel. D'ailleurs on salue avant de tirer.* » Autant de valeurs cardinales dans ce sport imprégné de traditions, où l'on croise chevaliers, capitaines, mais aussi rois et roitelets à l'occasion de la grande fête annuelle rassemblant les compagnies de France, *Le Bouquet provincial*. « *Un moment de fierté pour tous les archers, qui défilent tous ensemble dans une ville différente chaque année. Mais aussi le plaisir de former une grande famille.* »

RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.

RENDEZ-VOUS / COUPE DU MONDE

La fête du RUGBY

En juin, le rugby s'invite à La Flèche avec plusieurs rendez-vous en amont de la Coupe du Monde.

© ADOBE STOCK

En septembre et octobre, la France accueillera la Coupe du Monde de rugby. Un événement de portée internationale que le comité départemental accompagne en s'associant avec la Ville et l'USF rugby pour proposer plusieurs rendez-vous. Objectif : promouvoir et mieux faire connaître ce sport au grand public pour l'inciter à participer à la grande fête de rentrée.
Mercredi 21 juin, le stade de la Pépinière accueillera deux tournois, l'un destiné aux CM1 et CM2 de 9h30 à 11h30, l'autre aux jeunes de 13 à 17 ans l'après-midi. Au programme, une version light du rugby, le rugby touché, jeu sans plaquage ni mêlée, valorisant le travail des appuis et l'évitement.

Une séance au Kid

Puis samedi 24 juin, la fête du rugby se déroulera en centre-ville, place Pape-Carpantier. De 10h à 18h, il sera possible de participer à de nombreux jeux, comme des simulations de mêlées, de lancers, des tirs de précision… Un terrain gonflable de 20 mètres sur 30 permettra là aussi de s'initier au rugby touché, avec des animateurs.
Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec les membres de l'USF rugby qui seront présents toute la journée et proposeront buvette et petite restauration.

Ce même jour, le film de Clint Eastwood *Invictus* sera diffusé au cinéma municipal Le Kid (20h30, tarif unique 5 euros). Enfin, au cours du mois, un jeu organisé dans les commerces permettra de gagner des cadeaux.
« *L'organisation de ces événements s'inscrit pleinement dans la politique de la Ville en faveur du développement de l'activité sportive pour tous les âges*, se félicite Amadou Kouyaté, maire adjoint chargé du Sport. *C'est aussi un rendez-vous de plus à inscrire sur l'agenda de Terre de jeux, dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de 2024.* »

WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

EXPOSITION / ANNIVERSAIRE

30 ans D'AFFRANCHIS

Voilà déjà trente ans que les équipes du Carroi, de la Ville, les bénévoles, techniciens et artistes venus de tous horizons se mobilisent en juillet pour le festival des arts de la rue Les Affranchis. Une exposition de photographies retrace cette aventure à travers l'objectif de photographes emblématiques : Marinette Delanné, Jean-Claude Launey et, plus récemment, l'association PhotosART'. À découvrir tout l'été.

DU 24 JUIN AU 27 AOÛT, VENDREDI ET SAMEDI DE 16H À 19H, DIMANCHE DE 10H À 13H ET DE 16H À 19H. HALLE-AU-BLÉ. ENTRÉE LIBRE. WWW.LECARROI.ORG

© DR

JUSQU'AU DIM. 25 JUIN

Baignade surveillée les mercredis et le week-end **de 13h à 19h**. La Monnerie.

Location de vélos et pédalos les week-ends, **de 13h à 19h**. La Monnerie.

JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE

L'Île Fantastique, parc d'attractions pour les enfants de 1 à 14 ans. La Monnerie.

MER. 7 JUIN

Club de lecture grands caractères. 10h30, bibliothèque municipale.

Atelier numérique à destination des adolescents sur la création musicale (musique assistée par ordinateur). **De 14h30 à 16h30**, bibliothèque municipale. Gratuit.

JEU. 8 JUIN

Don du sang. De 15h15 à 19h, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VEN. 9 JUIN

Atelier chauffe citron animé par le pôle seniors : jeu interactif et ludique pour entretenir curiosité et mémoire. **14h30**.

SAM. 17 JUIN

Régional de pétanque

Boulodrome

Le boulodrome de Bouchevereau accueillera une nouvelle fois plusieurs centaines de doublettes à l'occasion du 28e Régional de pétanque et du Grand prix féminin de la Pétanque fléchoise. L'occasion d'assister à une compétition relevée grâce à la participation de sportifs renommés, fidèles de la compétition.
À partir de 9h. Entrée libre, buvette et restauration sur place.

DU JEU. 8 AU SAM. 10 JUIN

Le suicide, vaudeville soviétique de Nicolaï Erdman, par l'Atelier théâtre du Carroi, mise en scène Philippe Bilheur. Participation libre. **20h30**, théâtre de la Halle-au-Blé.

SAM. 10 ET DIM. 11 JUIN

Tournoi de l'USF basket. **À partir de 9h**, gymnase du Québec.

SAM. 10 JUIN

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

DIM. 11 JUIN

Vide-grenier organisé par le comité des fêtes Henri-Dunant. La Monnerie.

Porte ouverte au refuge de l'Afda, route de Cré-sur-Loir. **De 14h à 18h.**

Loto du Gem Le Bon accueil. Salle Printania.

LUN. 12 JUIN

Cinéma avec le pôle seniors: *C'est mon homme* de Guillaume Bureau avec Leïla Bekhti et Louise Bourgoin. 5 euros. **14h30** Le Kid.

DU JEU. 15 JUIN AU DIM. 2 JUILLET

Open des Carmes organisé par le Tennis club fléchois.

SAM. 17 JUIN

28e régional de pétanque et grand prix féminin de la Pétanque fléchoise. À partir de 9h, boulodrome de Bouchevereau. Lire ci-dessus.

Fête de la jeunesse. De 14h à 19h: tournoi de Mario Kart, de baby-foot, initiation au LIA, foot freestyle, escape game, atelier street art, réalité virtuelle/robotique. **De 19h à 22h**: concerts, scène ouverte aux groupes locaux, barbecue, jeux en bois. Gratuit, avec la participation de la mission locale, de l'espace multimédia du Pays fléchois et de la junior association PSJ72. Espace Gambetta.

Méchoui organisé par le comité des fêtes de Verron. 19 euros. **20h**, terrain près de la salle de quartier.

SAM. 17 ET DIM. 18 JUIN

Tournoi de sandball organisé par l'USF handball. **À partir de 13h**. Plage de La Monnerie.

Concours Beursault de la Compagnie d'Arc. **À partir de 14h15**, rue Famille Bizot.

Fête du moulin organisée par l'association des Amis du moulin de La Bruère. Lire ci-dessous.

LUN. 19 JUIN

Animations au marais de Cré-sur-Loir/La Flèche à l'intention des seniors du Pays fléchois. Itinéraire d'un crapaud gâté: randonnée sportive de 3,5 km entre marais et coteaux boisés. Le fusain et le roseau: promenade bucolique au cœur du marais, initiation au dessin nature. Gratuit, inscription auprès du pôle seniors. Report au 26 juin en cas de mauvaise météo.

MER. 21 JUIN

Fête de la musique avec l'école municipale de musique. Cour de l'école Descartes.

SAM. 17 ET DIM. 18 JUIN

Fête du moulin

La Bruère

L'association Les amis du moulin de La Bruère attend les visiteurs pour ce week-end tout entier consacré au moulin et à sa production de glace. Samedi à partir de 17h, exposition, pique-nique, animation musicale et illuminations. Dimanche à partir de 14h, visites gratuites des installations, jeux pour enfants et exposition. Entrée libre.
www.ville-lafleche

Tournoi scolaire et tournoi jeunes de rubgy touché. Stade de la Pépinière. Lire en page 14. Terre de jeux.

SAM. 24 JUIN

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

Journée du rugby. Place Pape-Carpantier. Lire page 14. Terre de jeux.

Invictus de Clint Eastwood (VF). **20h30**, cinéma Le Kid. Tarif unique 5 euros.

SAM. 24 ET DIM. 25 JUIN

Régate de voile départementale. Lac de La Monnerie.

Fête de Trime du Prytanée national militaire.

DIM. 25 JUIN

Vide-grenier organisé par le comité des fêtes de Verron. **De 6h à 19h**, terrain près de la maison de quartier.

Sortie vélo et marche libre organisée par le comité des fêtes du Bas-Rhin, suivie d'un repas sous le préau du moulin de La Bruère. **À partir de 10h**, départ du moulin de La Bruère.

Concours de sauts d'obstacles. Centre équestre Les Deux chênes.

Gala de fin d'année du club de judo. Complexe sportif de La Monnerie.

Tournoi du Bridge club. Salle Printania.

Visite du moulin de La Bruère (15h) avec le guide-conférencier Thomas Brochard. Adultes 7 euros, enfants de 7 à 17 ans 5 euros. www.visithemes.com

JEU. 29 JUIN

Faites du chant. Théâtre de la Halle-au-Blé.

VEN. 30 JUIN

Atelier chauffe citron animé par le pôle seniors : jeu interactif et ludique pour entretenir curiosité et mémoire. 14h30.

Meeting d'athlétisme d'ASL 72. Stade de Bouchevereau.

À PARTIR DU SAM. 1ER JUILLET

Baignade surveillée, chaque jour de 13h à 19h. La Monnerie.

Location de vélos et pédalos chaque jour de 13h à 19h. La Monnerie.

SAM. 1ER JUILLET

Galas de l'USF gymnastique. 4 euros pour les adultes, 2 euros pour les 6-11 ans. **À 10h30, 14h et 18h30**, complexe sportif du Petit-Versailles.

Beach tennis avec la section beach tennis du Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**, La Monnerie.

Fête du centre équestre Les Deux Chênes. À partir de 16h.

Concours de pétanque organisé par le comité des fêtes du Champ de foire. **À partir de 14h**, place du Champ de foire.

Animations ludiques au centre aquatique L'îlébulle. Lire ci-contre.

Visite du moulin de La Bruère (15h) et du théâtre de la Halle-au-Blé (17h) avec le guide-conférencier Thomas Brochard. Adultes 7 euros, enfants de 7 à 17 ans 5 euros. Visite couplée moulin et théâtre, adultes 12 euros, enfants 8 euros. www.visithemes.com

SAM. 1ER ET DIM. 2 JUILLET

Gala de natation artistique. 21h le samedi, **20h** le dimanche, centre aquatique L'îlébulle. 10 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans.

MER. 5 JUILLET

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 21h30**, La Monnerie.

JEU. 6 JUILLET

Journée balade à la mer avec le pôle seniors. 10 euros, repas libre.

Salsa avec l'association En salsa me !. **De 20h à 21h30**, La Monnerie.

VEN. 7 JUILLET

Finale régionale de pétanque de Générations mouvement inter-clubs du Pays fléchois. **À partir de 9h**, boulodrome de Bouchevereau.

DU VEN. 7 AU DIM. 9 JUILLET

Les Affranchis, 30e édition.

SAM. 8 JUILLET

Beach tennis avec la section beach tennis du Tennis club fléchois. **De 14h à 18h**, La Monnerie.

SAM. 17 ET DIM. 18 JUIN

Tournoi de sandball

La Monnerie

En 2023, l'USF handball fête le vingtième anniversaire de son événement estival et place le week-end sous le signe de la fête avec des animations inédites et des surprises pour tous les participants. Pour la troisième fois, le tournoi accueillera des équipes de sport adapté et des personnes en situation de handicap le samedi après-midi.
Au programme également : samedi, tournoi jeunes l'après-midi, non licencié en nocturne ; dimanche, matches d'initiation en matinée pour les 9-11 ans, tournoi adultes toute la journée.
www.usfhandball-lafleche.fr

©PHILIPPE NOISETTE

SAM. 1ER JUILLET

Animations à L'îlébulle

La Monnerie

À l'occasion de l'ouverture de l'espace aqualudique extérieur, des animations se dérouleront les 1er, 8, 15 et 22 juillet au centre aquatique L'îlébulle. Au programme le 1er juillet : des gourmandises ice roll à savourer, des bulles géantes et du maquillage waterproof.
De 15h à 18h, animations comprises dans le prix d'entrée du centre aquatique. www.paysflechois.fr

RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM AVEC #LAFLECHE

6 MAI 2023

Les serres municipales ont ouvert leur portes aux visiteurs qui ont découvert le fleurissement estival.

13 MAI 2023

Au départ de La Monnerie, parcours découverte dans le cadre de la manifestation nationale **Mai à vélo**.

6 ET 7 MAI 2023

Le complexe sportif de La Monnerie a accueilli une **compétition de tennis de table** «Titres individuels Sarthe».

Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès France
Tél. 02 43 48 53 53
contact@ville-lafleche.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (9 h le jeudi), le samedi de 9 h à 12 h (état-civil uniquement)

Numéros utiles

Service quotidienneté
02 43 48 53 77
Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation

Police municipale
02 43 48 53 89

Centre communal d'action sociale
02 43 48 53 59

Service Citoyenneté
02 43 48 53 58
État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales

Objets trouvés/ animaux recueillis
02 43 48 53 89

Pôle seniors
02 43 48 85 93

Cinéma municipal Le Kid
02 43 94 24 30

Bibliothèque municipale
02 43 48 53 62

École municipale de musique
02 43 48 53 63

Le Carroi
02 43 94 08 99

Centre aquatique L'îlébulle
02 43 94 00 25

Point info jeunesse / espace Gambetta
02 43 45 68 55

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Cherchez la petite bête !

La Ville et les autres communes de la Communauté de communes se sont dotées d'un Atlas de la biodiversité pour avoir un état des lieux du patrimoine local, faune et flore, présent sur notre territoire. Mais maintenant il faut le diffuser et surtout le valoriser.
Fin mai, la fête de la Nature serait une occasion idéale pour les associations, les collectivités, les entreprises, les agriculteurs, les écoles, les particuliers de pouvoir venir échanger et partager leurs connaissances sur la Nature. Mais pour cela il faudrait mettre en place des évènements et des actions concrètes.
Par exemple, il faudrait initier des rencontres avec différentes entreprises afin d'échanger sur la bonne gestion des espaces verts et de pouvoir sensibiliser les salariés.
Il faudrait déployer des animations pédagogiques auprès des écoles en visitant une ferme qui fournit la cantine scolaire pour permettre aux enfants de mieux comprendre les liens entre biodiversité, agriculture et alimentation.
Il faudrait organiser des « cafés biodiversités » dans des lieux conviviaux que les habitants ont l'habitude de fréquenter (bars, bibliothèque…)
Il faudrait développer l'écotourisme afin de faire émerger une responsabilité écologique.
Il faudrait ouvrir les jardins afin de permettre à l'habitant de s'impliquer à son niveau.
Ce sont des propositions d'actions que les élus de l'opposition mettraient en place pour mobiliser les citoyens. Ce serait un bel exemple de démocratie participative !

« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Soutien à Saint-Brévin

Victime de menaces puis de l'incendie criminel de son domicile le 22 mars dernier pour avoir voulu installer un centre d'accueil de demandeurs d'asile sur sa commune, le maire de Saint-Brévin-les-Pins a annoncé sa démission et le départ de sa ville.
La démission de Yannick Morez n'est pas un fait-divers : elle dit la libération de la parole et désormais de l'action violente d'individus ou de groupuscules identitaires qui se sentent légitimes à répandre le venin du racisme, autorisée par la banalisation de l'extrême-droite.
Les pyromanes sont connus ; les incendiaires idéologiques le sont également.
Car il n'existe pas plus de « grand remplacement » que de collectifs anti-demandeurs d'asile « apolitiques ». À Callac, à Saint-Brévin, à Bélâbre… ce sont les mêmes réseaux politiques qui sont systématiquement à la manœuvre.
Nous dénonçons avec force ces discours et ces actes de haine alimentés par un populisme d'extrême-droite qui divise, instille la peur et menace le vivre-ensemble.
Nous, élus de la majorité de la Flèche - membre de l'Association des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), soutien de toutes les associations d'accueil et de solidarité de Ville - tenons à apporter à Yannick Morez tout notre soutien.

« La Flèche, territoire de projets »

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51

NADINE GRELET-CERTENAIS

Maire

Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois

RÉGIS DANGREMONT

Maire adjoint *chargé de la Démocratie participative et des finances*

CARINE MÉNAGE

Maire adjointe *chargée de la Culture (animation patrimoniale et culturelle, cinéma, école de musique, bibliothèque) et de la communication*

Vice-présidente du Pays fléchois

MICHEL LANGLOIS

Maire adjoint *chargé des Solidarités (CCAS, logement, handicap, économie sociale et solidaire, tranquillité publique)*

Conseiller délégué communautaire

PATRICIA MÉTERREAU

Maire adjointe *chargée de l'Action économique locale (commerce et artisanat, droits de place, marchés et foires), des cimetières, de la citoyenneté et des ressources humaines*

NICOLAS CHAUVIN

Maire adjoint *chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable (urbanisme, tourisme local durable, bâtiments communaux, espaces verts, camping, Agenda 21)*

Vice-président du Pays fléchois

MICHÈLE JUGUIN-LALOYER

Maire adjointe *chargée de Bien grandir à La Flèche (jeunesse, éducation, écoles, conseil municipal enfants, restauration scolaire)*

AMADOU KOUYATÉ

Maire adjoint *chargé de la Ville sportive et du vivre ensemble (politique sportive, associations sportives, vie associative, relations internationales, comité de jumelage)*

FRANÇOISE RACHET

Maire adjointe *chargée de La Flèche pour tous les âges (intergénération, fêtes et cérémonies, comité des fêtes, pôle seniors)*

CLAUDE JAUNAY

Maire adjoint *chargé des Services au public, eau et assainissement, éclairage public, accessibilité, voirie*

Vice-président du Pays fléchois

JEAN-PIERRE GUICHON

Conseiller municipal délégué *chargé de la Transition numérique et de la mobilité*

Vice-président du Pays fléchois

HERNANI TEIXEIRA

Conseiller municipal délégué *chargé des questions relatives aux associations sportives*

© FREEPIK.COM/VIVASH

Naissances

Corentin Feuillet, Auguste Delhommeau, Khalis Le Crom, Layan Petitphar, Adam Lourençon Dos Reis, Madeleine Baudry, Freya Martin

Décès

Élise Hautreux veuve Schwartz, Colette Vaidie veuve Gaultier, Jean Ligneul, Florence Lemaitre épouse Bourdin, Tony Guittet, Nicole Lemoine veuve Rielland, Madeleine Remars veuve Renou, Michel Poilane, Steve Mercier, Jacqueline Cormier veuve Besnardeau, Michel Guilmet, Catherine Gaussot épouse Diéval, Thérèse Monsimier veuve Deshaie, Mohamed Lachouri, Yvette Gougeon veuve Bourguigneau, Jacky Pottier, Yvonne Cordé veuve Berthelot, Renée Manceau veuve Rouault, Xavier Simon

l'îlébulle
centre aquatique
du Pays Fléchois

NOUVEAU

ESPACE AQUALUDIQUE EXTÉRIEUR

L'ATTRACTION GLISSE DE L'ÉTÉ

TARIFS D'ENTRÉE HABITUELS

Centre aquatique L'îlébulle
Allée de la Reinière, 72200 La Flèche • 02 43 94 00 25 • **www.paysflechois.fr**
lamonnerie.lafleche **ville_lafleche**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES